Archives parlementaires

Adresse de la société de Sarbruck (Moselle), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société de Sarbruck (Moselle), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 273;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16997_t1_0273_0000_5

Fichier pdf généré le 07/10/2019

tion s'élève déjà à plus de deux mille livres, quoique nouvellement ouverte, et nous croyons législateurs pouvoir nous flatter que malgré le peu de ressources de cette commune (dont toute la richesse consiste dans un patriotisme suivi, tel qu'elle l'a toujours montré depuis la Révolution) que cette souscription va se continuer avec le même empresement et dès qu'elle sera parachevée, nous en ferons passer les fonds dans la caisse de notre district suivant l'intention du département.

Nous apprendrons législateurs avec la plus vive satisfaction les victoires que remportera ce vaisseau sur des esclaves coalisés contre notre liberté qui triomphera malgré tous leurs vains efforts, tant que la Convention nationale restera à son poste, c'est le voeu singulier de toute la commune d'Honfleur.

LION, *maire, et cinq autres signatures.*

13

La société populaire de Montadour, cidevant Saint-Sever, département des Landes, invite la Convention nationale à rester à son poste, la félicite sur ses travaux et sur son énergie; elle lui dit que le représentant Dartigoeyte a animé ce département, où il a formé des hommes libres; qu'il a emporté son estime et ses regrets, et laisse au milieu d'elle le souvenir de ses principes et l'exemple de toutes les vertus.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de Sûreté générale (19).

14

La société de Sarbruck, district de Sarre-Libre, département de la Moselle, écrit à la Convention nationale que c'est avec la plus vive douleur et la plus profonde indignation contre les ennemis de la République, qu'elle a appris l'horrible assassinat du représentant du peuple Tallien; elle en demande vengeance : périssent, dit-elle, tous les traîtres. Elle présage à la Convention qu'elle triomphera des tyrans, de toutes les factions, et qu'elle fera le bonheur de la République; elle jure ensuite de lui être unie à jamais.

Mention honorable, insertion au bulletin (20).

[*La société populaire de Sarbruck à la Convention nationale, le 30 fructidor an II*] (21)

Citoyens représentants,

C'est avec la plus vive douleur et la plus profonde indignation contre les ennemis de la République que nous avons appris l'horrible assassinat du représentant du Peuple Tallien; et nous vous en demandons vengeance.

Périssent tous les traitres, les dignes amis dc Pitt, les nouveaux Cromwells : périssent tous ceux qui oseraient porter une main sacrilège sur l'autel de la Liberté!

Pères de la Patrie, en vain le poison apprêté par des scélérats est sur vos lèvres; en vain le fer des assassins est levé sur vos têtes, vous triompherez des ennemis de la Liberté.

Ils disparaitront ces laches, ces vils ennemis et la Convention nationale, grande et sublime, foulant la poussière des tyrans et s'élevant audessus des trônes de l'univers, assurera, le bonheur de la République et celui de toute la terre.

Ainsi le soleil, après l'orage, parrait avec plus d'éclat et ses rayons bienfaisans embellissent et vivifient la nature. Législateurs, recevez notre serment : nous jurons de vous être unis à jamais; oui, sous le poignard de nos ennemis, nous crierons encore : vive la Convention nationale, vive la République.

Salut et fraternité.

LUPARD, *président*, MIGNOT, BOUR, MESNARD, *secrétaires.*

15

Les membres du comité de surveillance de Gerponville, district de Cany, département de la Seine-Inférieure, adressent à la Convention nationale 92 L, dont 3 L en numéraire, provenant d'une souscription ouverte dans cette petite commune pour les braves défenseurs de la patrie. Ils la félicitent sur la chûte du traître Robespierre et de ses infâmes complices, et jurent d'être constamment attachés à la représentation nationale, et de sacrifier leur vie pour combattre les tyrans, les conspirateurs, les traîtres et les hypocrites.

Mention honorable, insertion au bulletin (22).

[*Les membres du comité de surveillance de Gerponville à la Convention nationale, le 21 fructidor an II*] (23)

Citoyens, frères et amis,

Nous avons ouvert une souscription dans notre petite commune, pour nos frères d'armes qui sont à la défense de la patrie, et comme elle n'a pas eu autant d'effet que nous l'espérions, et que nous sommes suprimées par le décret du trois fructidor, nous t'envoyons la

(19) *P.-V.*, XLVI, 259. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).
(20) *P.-V.*, XLVI, 259. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).
(21) C 322, pl. 1351, p. 4.
(22) *P.-V.*, XLVI, 259-260. *Bull.*, 17 vend. (suppl.).
(23) C 321, pl. 1340, p. 33.

Persée creative commons BY: $ =